

19.05.2020\*009889

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
*Un Peuple - Un But - Une Foi*

**Ministère de la Culture  
 et de la Communication**

Reçu CLT / CIH / ITH	
Le	21 SEP. 2020
N°	0288

**Analyse : arrêté portant publication de la  
 liste représentative nationale du  
 patrimoine culturel immatériel**

**LE MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION,**

- VU la Constitution ;  
 VU le décret n°2019-910 du 15 mai 2019 portant répartition des services de l'Etat et contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, le Secrétariat général du Gouvernement et les ministères, modifié par le décret n°2019-1799 du 28 octobre 2019 ;  
 VU le décret n°2019-1819 du 02 novembre 2019 fixant la composition du Gouvernement ;  
 VU le décret n°2019-1862 du 07 novembre 2019 relatif aux attributions du Ministre de la Culture et de la Communication.

**ARRETE :**

**Article premier.-** Les éléments culturels, ci-après désignés par région, sont déclarés inscrits sur la liste représentative nationale du patrimoine culturel immatériel :

**Région de Dakar :**

1. Bàkk : séance de chants et danses poétiques des lutteurs, rythmés et codés ;
2. Ndawràbin : danse profane pratiquée par les femmes Lébu vêtues de leurs habits aux couleurs chatoyantes ;
3. Lël : période de réclusion des nouveaux circoncis pour une initiation hors des habitats ;
4. Tuuru Maam Njaré: rite dédié à Maam Njaré, génie tutélaire de la mer chez les Lébu de Yoff.

**Région de Diourbel :**

1. Laabaan : rituel de célébration qui suit la nuit nuptiale en milieu wolof ;
2. Ngomaar : le Ngomaar est un rituel d'initiation pour les candidats à la circoncision ;
3. Taaxuraan : art d'un spectacle festif fait de danses et de poésies chantées en milieu wolof ;
4. Njiin ou Njiinum Maam Mbay Saar : rythme musical particulier, hymne dédié à Maam Mbay Saar, notable de Njaareem et disciple de Serigne Touba ;
5. Xaxaar : cérémonie festive d'accueil des nouvelles mariées en milieu wolof.

### **Région de Fatick :**

1. A Mboy : rite funéraire en milieu seereer pratiqué pour les défunts âgés ;
2. Kañaleen : rite de fécondité pratiqué par les femmes pour combattre la stérilité et la mortalité infantile ;
3. Xooy : cérémonie divinatoire sérère qui permet aux saltigués de livrer leurs prédications à l'approche de l'hivernage ;
4. Ô Miss Jobaay : rite traditionnel de chasse propitiatoire pré-hivernage lié au Xooy ;
5. NJom Seereer : cérémonie de lutte traditionnelle après la période des récoltes.

### **Région de Kaffrine :**

1. Rite d'intronisation du Bëlëp : rituel d'intronisation traditionnel par la transmission des attributs royaux au roi du Ndukumaan ;
2. Làmb Saalum : séance de lutte traditionnelle organisée à la fin des récoltes ;
3. Sampacce : rite Koniagui fait de danse initiatique réservé aux jeunes filles à Koungheul ;
4. Cérémonie rituelle du Baobab Ndemba : cérémonie de sacrifices et de libations propitiatoires qu'abrite le Baobab Ndemba.

### **Région de Kaolack :**

1. Miis de Gandiaye : rite propitiatoire organisé par la communauté sérère de Gandiaye à la veille de la saison des pluies ;
2. Ngoyaan ou Ndaga : air musical traditionnel du Saloum fait de chants et danses rythmant les cérémonies sociales ;
3. Prim : danse des grands lutteurs sérères accompagnée d'un rythme particulier ;
4. Gàmu Kahone : cérémonie traditionnelle annuelle organisée par Buur Saalum à Kahone capitale du Saalum.

### **Région de Kolda :**

1. Dippi : jeu réservé aux jeunes filles en âge de puberté et accompagné de chants éducatifs ;
2. Pakorore : rite d'invocation pour la pluie rythmé en chants et danses et pratiqué par les femmes et filles Badiaranké ;
3. Dimba Tulung : rite de fécondité pratiqué par les femmes et pour les femmes ;
4. Moondé : pratique traditionnelle avec tout un rituel mystique pour déparasiter les vaches avec une cure salée et des produits naturels.

### **Région de Kédougou :**

1. **Fonio** : élément de la gastronomie locale associé à tous les grands évènements sociaux avec des vertus thérapeutiques reconnus.
2. **Ayêl** : (masque Lukuta): masque protecteur de la communauté Bassari, présent à l'occasion d'évènements divers (initiation, rites agraires, fêtes ...)
3. **Amak** : rituel associé au baobab sacré de Iwol pour rendre hommage aux ancêtres et formuler des prières pour la communauté Bedik
4. **Gungudongho** : cérémonie de danse traditionnelle qui annonce la circoncision de jeunes garçons chez les Malinkés de Fongolimbi et les Peulhs de Kédougou.

### **Région de Louga :**

1. Raw : cérémonie rituelle traditionnelle de curage du puits sacré de Kalom à Ndande ;
2. Jara : cérémonie festive traditionnelle célébrant une saison de bonnes récoltes ;
3. Waru Gëwél : rythme de percussions dansé et dédié aux familles de griots lors des cérémonies sociales ;
4. Gaajo : danse de réjouissance née au Djolof organisée à chaque fois que le roi et ses guerriers s'apprêtaient à aller en guerre.

### **Région de Matam :**

1. Cayde : vient du mot caydal (oie) oiseau dont la gestuelle est imitée par les femmes dans leurs danses de réjouissance en chantant et claquant des mains ;
2. Fiifiire : cérémonie jadis dédiée au rituel de la chasse aux caïmans pour protéger la pêche par les Subalbe (Jaaltaabe) précédée d'une veillée nocturne aux airs du pekaan ;
3. Yaaro : cérémonie traditionnelle Peul pour célébrer un bon hivernage et durant laquelle, les bergers rivalisent de prouesses pour conduire leurs troupeaux à suivre, à la baguette, leurs gestes et mouvements ;
4. Yelaa : (Vœux exaucés), genre musical traditionnel avec des chants élogieux, jadis, dédiés aux valeureux guerriers et aujourd'hui, chanté lors des cérémonies sociales.

### **Région de Tambacounda :**

1. Sogoni : masques qui incarnent des esprits protecteurs de la communauté bambara et accompagnent les rituels d'initiation mais aussi les autres cérémonies sociales ;
2. Yelaa : (qui signifie, vœux exaucés), genre musical du Boundou avec des chants mélodieux des femmes accompagnés d'instruments comme le hoddu (guitare traditionnelle) et les Gumbaaru (gourdes et Calebasses) ;
3. Marba Yassa : signifie « le consolateur des grandes peines ». Tout membre de la communauté bambara peut nouer un pacte avec ce génie pour conjurer les fléaux ;
4. Kampo Sampadé : savoir artistique traditionnel en peinture et décoration murales détenu par les femmes en milieu soninké

### **Région de Thiès :**

1. Paj : savoir médicinal des prédicateurs Serer Noon qui aide à prévenir ou guérir les maladies révélées par les cérémonies divinatoires à la veille de l'hivernage ;
2. Kankurang : le Kankurang est un masque protecteur de l'initiation chez les Mandingues et dont la sortie constitue un événement annuel majeur à Mbour ;
3. Èw Dàllu Ngaay : savoir-faire traditionnel en techniques de fabrication artisanale de chaussures, cartables, ceintures et autres accessoires en cuir ;
4. Mbilim : danse de réjouissance spécifique aux Serer Noon lors des grandes cérémonies sociales.

### **Région de Saint-Louis :**

1. .Céébu Jën : (riz aux poissons), met célèbre de la gastronomie nationale qui nous vient de l'art culinaire Saint-Louisien et inventé par une dame nommée Penda Mbaye ;
2. Rite d'intronisation de Sëriñ Kadiar : cérémonie d'intronisation de Serigne Kadiar à Gaé ;
3. .Mythes et légende de Penda SAAR ca Ngawle : récits oraux qui fondent les pouvoirs de guérison de Penda SAAR ;
4. .Tissage des nattes chez les Maures : savoir-faire traditionnel utilisant des techniques artisanales sauvegardées (Leeso de Njaayeen Penda).

### **Région de Sédhiou :**

1. . Kooraa Siloo : savoir-faire pour la fabrication de la kooraa, instrument de musique traditionnelle. Les familles de griots (Diébaté, Cissokho...) sont dépositaires de ce savoir-faire ;
2. . Balla : (processus de fabrication du balafon) : instrument de musique traditionnel aux sonorités magiques, la fabrication du balafon procède d'un savoir-faire savant ;
3. . Kankurang : est un masque mystique qui accompagne les temps forts de l'initiation chez les Mandingues et qui favorise l'ancrage des initiés dans leurs valeurs culturelles ;
4. . Jookaa : est un chant ou poème traditionnel mandingue déclamé par des paroliers pour galvaniser les laboureurs dans les champs ou les guerriers lors des batailles ;
5. .Njokta : danse traditionnelle guerrière balante avec des gestuelles démontrant le courage, l'agilité et l'endurance des hommes.

### **Région de Ziguinchor :**

1. Kossé : masque Baïnouk fait de feuilles de palmier qui sort pendant les cérémonies d'initiation et les funérailles des personnes âgées ;
2. Ekongkong : est une danse traditionnelle guerrière pratiquée généralement par les jeunes pendant la fête des récoltes avec les séances de lutte inter-villages ;
3. Kañaléen : est un rite de fécondité exclusivement pratiqué par les femmes, pratique qui consiste à assister une femme qui souffre d'infécondité, de mortalité infantile répétitive ou celle qui ne procréé qu'un seul genre (masculin ou féminin) ;
4. Iteyan yi puum phula : rite funéraire en milieu Mancagne rythmé par le Bombolong, instrument sacré les messages codés évoquent les noms des morts, de leur famille, de leur histoire et de leur lignée.

**Article 2.-** Les éléments culturels cités à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté font l'objet d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur en collaboration avec les communautés dépositaires.

**Article 3. -**Le Directeur du Patrimoine culturel est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

#### **Ampliations :**

- PR/SG
- PR/SGG
- Tous Ministères
- MCC/Cabinet
- Secrétariat Général
- Directions et Services
- Intéressés



**Abdoulaye DIOP**

# INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

## Fiche type d'inventaire du PCI

REGION : SAINT-LOUIS

DEPARTEMENT : SAINT-LOUIS

NUMERO DE LA FICHE : SNSL10STL1-1PCI



1.	IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT DU PCI
1.1.	<p>Nom de l'élément du PCI tel qu'il est employé par la communauté concernée</p> <p><b>Ceebu jën</b>  <b>Le Ceebu jën Penda Mbaye renvoie et renseigne à la fois sur les origines du ceebu jën de Saint-Louis</b></p>
1.2.	<p>Titre de l'élément du PCI – avec indication du (des) domaine(s) du PCI concerné(s)</p> <p><b>Savoir-faire lié à l'art culinaire</b></p>
1.3.	<p>Communauté(s) concernée(s)</p> <p><b>Communautés Wolof des villages pêcheurs de Gokhumbath, Guet Ndar et Ndar toute de la Langue de Barbarie à Saint-Louis</b></p>
1.4.	<p>Emplacement(s) physique(s)/répartition et fréquence de la pratique de l'élément du PCI</p> <p><b>Saint-Louis</b>  <b>Le Ceebu jën est certes originaire des villages de pêcheurs de Saint-Louis mais il a fini par gagner la grande majorité des familles du pays et s'adapter aux réalités des différents terroirs. et c'est sans doute ce qui explique pourquoi il est considéré comme le plat national sénégalais.</b></p>
1.5.	<p>Brève description de l'élément du PCI (de préférence pas plus de 200 mots).</p> <p><b>En wolof l'expression (Ceebu jën signifie littéralement « riz au poisson ». Les Sénégalais appellent d'ailleurs affectueusement ce plat « ceebu jën Penda Mbaye » (le riz au poisson de Penda Mbaye).</b></p> <p><b>Penda Mbaye, personnage du XIXe siècle était originaire du quartier des pêcheurs de Guet Ndar et gagnait sa vie en faisant la cuisine au marché. Un jour, elle a eu l'idée géniale de malaxer de la tomate cerise pour l'utiliser dans sa cuisine». L'histoire commence à cet instant puisque le résultat enchante les papilles gustatives saint-louisiennes, ainsi, le bouche à oreille aidant, la dame Penda Mbaye commença alors à être sollicitée pour les festins lors des cérémonies familiales. Sa notoriété grandissante finira par conquérir toutes les communautés.</b></p> <p><b>Aujourd'hui, le ceebu jën préparé à Saint-Louis conserve toujours une longueur d'avance sur celui mijoté ailleurs, car lié au fait que le poisson n'est pas frit. On fait rissoler tomates et oignons avant de mettre le poisson bien farci au « roof ».</b></p> <p><b>Éléments composants le ceebu jën :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Riz</b> (brisé de préférence)</li> <li>- <b>Poissons</b> (mérrou, gros tilapia, belle dorade, vivaneau, mulot ou capitaine ...)</li> <li>- <b>légumes</b> : carottes, manioc, choux fleur, choux, aubergine amer, gombos, navet, ail, oignons, yet/ et ymbium), Guedj (poisson séché), oseilles de guinée (feuilles et fleurs blanches), concentré de tomate et /ou nate cerise, huile, persil, poivron, piment, citron, tamarin, sel, feuilles de laurier, aubergine, ...</li> </ul>

<b>2.</b>	<b>CARACTERISTIQUES DE L'ELEMENT DU PCI</b>
2.1.	Praticien(s)/interprète(s) directement impliqué(s) dans la représentation ou la pratique de l'élément du PCI (préciser nom, âge, sexe, catégorie professionnelle, etc.) <b>les femmes (mères et leurs filles qui apprennent), les pêcheurs qui procurent le poisson, les vendeurs de légumes,</b>
2.2.	Autres personnes de la communauté qui, sans être directement impliquées, contribuent à la pratique de l'élément ou en facilitent la pratique ou la transmission (préparation de la scène, costumes, formation, supervision) <b>Ecoles de formation (hôtellerie), centres d'enseignement technique (CRETEF), groupements féminins, Groupement d'intérêt Economique (GIE)</b>
2.3.	Langue(s) ou registre(s) de langue utilisée(s) ? <b>Langue wolof</b>
2.4.	Éléments matériels (instruments, vêtements ou lieu[x] spécifiques, objets rituels), le cas échéant, associés à la pratique ou à la transmission de l'élément du PCI - <b>Fourneaux, bois mort, charbon, réchaud à gaz, allume feu, allumettes,</b> - <b>Marmite, couscoussier, écumoire, louche,alebasse, seau, bassine, assiettes, couteaux, mortier, pilon, ruban d'étanchéité, passoires...</b>
2.5.	Autres éléments immatériels (le cas échéant) associés à la pratique ou à la transmission de l'élément du PCI : <b>La transmission s'effectue de mère en fille.</b> <b>L'apprentissage de l'art culinaire occupe une place de choix dans l'éducation des filles</b>
2.6.	Pratiques coutumières (le cas échéant) régissant l'accès à l'élément du PCI ou à certains de ses aspects - <b>Signe distinctif de l'hospitalité et convivialité de la femme et trait de caractère de la femme au foyer</b>
2.7.	Modes de transmission aux autres membres de la communauté <b>Partage des bonnes et fréquentes pratiques</b>
2.8.	Organisations concernées (organisations communautaires, ONG ou autres, le cas échéant) - <b>Associations religieuses, classes d'âges, certains castes</b>
<b>3.</b>	<b>ÉTAT DE L'ELEMENT DU PCI : VIABILITE (VOIR COMMENTAIRES CI-APRES)</b>
3.1.	Menaces éventuelles sur la pratique permanente de l'élément dans la (les) communauté(s) concernée(s) - <b>raréfaction du poisson, baisse de la qualité des légumes (trop d'engrais)</b> - <b>usage abusif des bouillons, modernité, contrainte de temps de préparation, ...</b>
3.2.	Menaces éventuelles sur la transmission de l'élément dans la (les) communauté(s) concernée(s) <b>Aucune</b>
3.3.	Menaces pesant sur un accès durable aux éléments matériels et aux ressources (le cas échéant) associés à l'élément du PCI - <b>D'autres conséquences sont prévisibles avec l'exploitation des ressources gazières et pétrolières au large de Saint-Louis,</b> - <b>le repos biologique pas souvent observé,</b> - <b>salinisation des terres (maraîchage) ,</b> - <b>l'utilisation abusive des pesticides et des insecticides,</b> - <b>la détérioration de l'environnement</b> - <b>la pollution marine entre autres ...</b>
3.4.	Viabilité des autres éléments du patrimoine immatériel (le cas échéant) associés à l'élément du PCI - <b>Fonction sociale, socialisante et éducationnelle autour du grand bol familial,</b> - <b>Facteur de cohésion et de convivialité.</b>
3.5.	Mesures de sauvegarde ou autres (le cas échéant) adoptées pour faire face à ces menaces et encourager la pratique et la transmission de l'élément du PCI à l'avenir - <b>Création d'aires marines protégées,</b> - <b>Promotion d'une agriculture et aquaculture à orientation biologique...</b> - <b>Concours d'art culinaire...</b>

<b>4.</b>	<b>ACCES RESTREINT AUX DONNEES ET AUTORISATIONS</b>
4.1.	Consentement et participation de la (des) communauté(s) concernée(s) au recueil des données <b>Acquis</b>

4.2.	Restrictions et autorisations concernant les données <b>Aucune</b>
4.3.	Personne(s) ressource(s) : nom et statut <b>Amy Cole SEYE (75 ans), Marie Madeleine DIALLO (âge), Aminata DIOP (80 ans)</b>
4.4.	Date(s) et lieu(x) de recueil des données <b>28 avril 2019</b>
<b>5.</b>	<b>REFERENCES RELATIVES A L'ELEMENT DU PCI (LE CAS ECHEANT)</b>
5.1.	Monographies / Manuscrits conservés dans des bibliothèques, librairies ou détenus par des particuliers <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Chanson Mool de youssou ndour</b></li> <li>- <b>Chanson d'Edouard Walfroy</b></li> <li>- <b>Articles de presse (<a href="http://www.miroironeline.com">www.miroironeline.com</a> 28 avril 2019,</b></li> <li>- <b>Le Soleil 2 mai 2019,</b></li> <li>- <b>RFM 13 mai 2019, RTS</b></li> <li>- <b>Article étudiants MDP (UFR CRAC)</b></li> <li>- <b>Ouvrages (<a href="#">Joséphine Ndiaye HAAS</a>,</b></li> <li>- <b>Alpha Amadou SY «L'imaginaire saint-Louisien, domou ndar à l'épreuve du temps»,</b></li> <li>- <b><a href="#">Aminata Sow FALL</a>, « L'appel des arènes» ;</b></li> <li>- <b>Revues</b></li> </ul>
5.2.	Enregistrements audiovisuels conservés dans des archives, musées et collections privées (le cas échéant) CRDS, équipe opérationnelle,
5.3.	Objets conservés dans des archives, musées et collections privées (le cas échéant) <b>Dans les familles, au Musée du CRDS,</b>
<b>6.</b>	<b>DONNÉES D'INVENTAIRE</b>
6.1.	Nom et contacts de la personne(s) ayant compilé les données de l'inventaire <b>Cheick DIAKITE : 77 708 51 91</b> <b>Moustaph NDIAYE : 77 509 53 01</b> <b>Fatima FALL : 77 640 43 55</b> <b>Ndèye Marianne DIOP : 77 719 59 29</b>
6.2.	Preuves du consentement de la (des) communauté(s) concernée(s) : (a) pour l'inventaire de l'élément et (b) pour l'information à inclure dans l'inventaire <b>Voir vidéo</b>
6.3.	Date d'enregistrement des données à l'inventaire  <b>27 et 28 avril 2019</b>